

RB Capital - Charte ESG

RB Capital, dont la marque commerciale est B & Capital, est pionnier dans la mise en œuvre de stratégies innovantes de croissance et transformation auprès des PME françaises, grâce au partenariat conclu avec Roland Berger.

Il ne saurait y avoir de croissance pérenne sans préservation de l'environnement, de développement harmonieux sans association de l'ensemble des collaborateurs, de transformation réussie sans bonne gouvernance. B & Capital a par conséquent inscrit les problématiques ESG au centre de ses activités d'investisseur en capital.

B & Capital, acteur engagé dans la prise en considération des problématiques ESG, est signataire :

- des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) élaborés par l'Organisation des Nations Unies ;
- de la Charte ESG de l'Association Française des Investisseurs pour la Croissance (AFIC.)

Les dimensions ESG et leur place chez B & Capital, pour elle-même et pour les participations des portefeuilles qu'elle constitue, sont l'objet de cette Charte.

Notre approche ESG

L'approche ESG de B & Capital se fonde sur ses valeurs :

- Indépendance : la gouvernance de la société de gestion est construite pour assurer la parfaite indépendance de décisions, leur traçabilité et éviter, d'une façon générale, les conflits d'intérêts ;
- Loyauté : l'équipe agit, en toute circonstance dans une démarche loyale et transparente, tant envers ses participations que ses investisseurs et, plus globalement, toutes ses contreparties ;
- Responsabilité : B & Capital se veut un investisseur responsable, conscient que ses décisions ont un impact fort sur ses participations, leur management, leurs salariés, leur écosystème.

B & Capital voit l'intégration des critères ESG comme un levier de création de valeur, en parfaite cohérence avec sa stratégie d'investissement fondée sur la croissance et la transformation des PME.

L'approche de B & Capital s'appuie sur une évaluation méthodique et rigoureuse des risques et opportunités afférentes aux dimensions ESG de ses investissements et ce, à toutes les étapes du cycle d'investissement, depuis les due diligence initiales jusqu'à la cession.

La mise en œuvre de la politique ESG

B & Capital s'attache à prendre en considération, par-delà les simples objectifs de rentabilité financière, la politique ESG des entreprises dont elle devient actionnaire ou qu'elle finance.

Deux principes sont appliqués :

1. L'exclusion sectorielle

B & Capital s'interdit de prendre des participations au capital de sociétés impliquées dans des activités aux externalités négatives pour la société : tabac ; armement ; jeux d'argent ; pornographie.

De même, l'équipe exclut d'investir dans des entreprises qui contreviennent aux normes ou conventions internationales : violation des droits humains ; travail des enfants ; clonage humain ; corruption ; non-respect des normes environnementales ; etc.

2. L'approche active dans le processus d'investissement

B & Capital entend intégrer, dans les processus d'investissement, un ensemble de critères extra-financiers, pour chacune des dimensions E, S et G.

Un socle de critères généraux est complété par des critères spécifiques et pertinents en fonction de l'activité de chaque société, qu'il s'agisse d'un projet d'investissement ou d'une participation en portefeuille.

Pour les projets d'investissement, l'équipe évalue le niveau d'avancement des thématiques ESG. L'équipe peut également avoir recours à des due diligence spécifiques.

Les analyses menées permettent de porter une appréciation précise sur la situation de chaque projet d'investissement vis-à-vis des dimensions ESG. Cette appréciation fait partie des éléments objectifs de la prise de décision d'investissement par B & Capital.

Le suivi des participations amènera l'équipe à promouvoir, de manière permanente, l'intégration des thématiques ESG dans leur activité et leurs réflexions stratégiques.

Dans le cadre du dialogue construit avec les managers, des dispositions particulières seront proposées par B & Capital, lorsque cela sera utile, pour améliorer la prise en compte de ces dimensions.

Tout au long de la période de détention, les progrès réalisés par chaque participation en matière d'ESG seront évalués régulièrement, sur la base d'indicateurs clés.

Enjeux climatiques

Conscient que les enjeux environnementaux, et notamment climatiques, sont de plus en plus prégnants et qu'il est nécessaire pour les investisseurs financiers d'en tenir compte, B & Capital réalisera une évaluation des risques climatiques de ses portefeuilles. Cette mesure se conformera aux nouvelles exigences réglementaires françaises et comportera notamment :

- une évaluation de l'exposition aux risques climatiques ;
- une empreinte carbone ;
- un recensement des actions contribuant à la transition énergétique et écologique.

Les résultats de cette évaluation seront partagés avec les investisseurs pour lesquels B & Capital gère des portefeuilles.

Communication de la politique ESG de B & Capital

B & Capital a formalisé et partagé sa stratégie ESG auprès de l'ensemble des parties prenantes externes et internes à ses activités :

- par la publication de sa Charte sur son site internet ;
- par la sensibilisation et la formation de ses collaborateurs aux enjeux ESG de ses activités d'investissement.

Chaque collaborateur de B & Capital s'engage ainsi à mettre en application la démarche ESG dans l'analyse des opportunités d'investissement et tout le long du suivi de ces investissements.

B & Capital entend de la sorte être un acteur de la diffusion des principes ESG au sein des participations dans lesquels elle investit pour le compte de ses clients.